

Assemblée générale USN
Mercredi 2 mars 2011, 19 heures, salle communale de Nyon

Le président ouvre la séance à 19h10.

Il remercie tous les présidents, présidentes, membres des sociétés ainsi que les autorités présentes.

Liste des présences : 61 sociétés présentes, 9 excusées, 14 non excusées
Arlette Monachon, secrétaire, est excusée.

La parole est donnée à Monsieur Frédéric Tschuy, président du conseil communal.

Ayant parcouru la liste des sociétés de l'USN, il a été agréablement surpris de la variété des activités offertes. Monsieur Tschuy a constaté qu'un certain nombre de personnalités politiques ont une activité au sein des sociétés locales qui sont une toile tissée entre les divers composants de notre société. Il souhaite à tous une excellente assemblée générale.

Nomination des scrutateurs

Monsieur Vallat et Monsieur Cattin

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé

Approbation de PV de l'AG 2010

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2010 est approuvé à l'unanimité.

Admissions : 3 demandes d'admissions

1. Association des bains des 3 jetées (Mme Flouck)
2. Club miniatures lémaniques (M. Robadey)
3. Société des 3 arbres (M. Jaccard)

Le Président demande aux responsables de présenter leur société à l'assemblée. Seul M. Robadey du Club miniatures lémaniques est présent et peut ainsi présenter sa société.

L'Association des bains des 3 jetées et la Société des 3 Arbres sont absentes.

Le président propose au vote d'accepter ces 3 sociétés en bloc. Plusieurs membres demandent que le vote soit fait société par société.

Votations – 61 sociétés présentes = majorité 31

1. Association des bains des 3 jetées (Mme Flouck)
pour 46 – contre 7 – abstention 8 = acceptée
2. Club miniatures lémaniques
acceptée à l'unanimité
3. Société des 3 arbres
Pour 20 – contre 17 – absentions 24
La société n'est pas admise au sein de l'USN

Démissions :

Les amis des musées de Nyon

Deux autres sociétés démissionnent, pour cause de délocalisation :

Nyon carabiniers qui ont leur siège social à La Rippe.

Le Conservatoire Ouest Vaudois dont le siège social est à Morges.

Rapport du Président (en annexe).

Rapport du caissier

M. Werner Mader nous confirme un bénéfice de Fr 7'187.40 qui s'explique par l'organisation d'un loto par l'USN qui a généré un bénéfice de Fr. 4'201,75 et par la location du matériel loto à l'USL de Rolle (Fr. 1'600,-) ainsi que Fr. 400.—qui figurait au budget pour un éventuel jubilaire qui n'ont pas été dépensés.

Il rappelle que les comptes ont été mis sur internet et se dit satisfait que le budget ait été tenu.

Rapport des vérificateurs de comptes

Femina Nyon et le Hockey club se sont rendus chez le caissier pour la vérification des comptes et proposent de donner décharge au caissier et aux vérificateurs de comptes. Ils félicitent et remercient le caissier pour son excellent travail.

Discussion et approbation des rapports

Tous les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Budget 2011

Le budget présenté est équilibré. Le bénéfice du loto de cette année 2011 ne sera, à première vue, aussi important que l'an passé.

La commission des lotos a passé un accord avec l'USL Rolle : l'USN mettra gratuitement à disposition le matériel pour les lotos et l'USL de Rolle fournira gratuitement les ordinateurs pour les lotos, ainsi que leur entretien.

Elections :

a) **Président** : Jean-Louis Guignard se représente. Il est élu par applaudissements.

b) **Comité** : Les membres du comité en place se représentent à l'exception de Patrick Leva, démissionnaire.

Le Président remercie Patrick Leva pour toute son activité au sein de l'USN. Il nous quitte pour raisons professionnelles. La vice-présidente lui remet un cadeau en guise de remerciements.

Pour son remplacement, le comité propose M. Olivier Monge, membre du comité de l'Ecole de Musique et qui est également le Web master de notre site internet.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats. Comme ce n'est pas le cas, M. Olivier Monge est élu par applaudissements ainsi que les autres membres du comité :

| | |
|-------------------|----------------------|
| Président : | Jean-Louis Guignard |
| Vice-présidente : | Marie Eva Giardiello |
| Caissier | Werner Mader |
| Secrétaire | Arlette Monachon |
| Web master | Olivier Monge |

Vérificateurs des comptes

Les prochains vérificateurs sont : le Hockey club pour la 2^{ème} année et leJudo Team pour la 1^{ère} année. Alpenrösli (suppléant)

Commission des lotos :

- Tous les membres se représentent à l'exception de Patrick Leva. Olivier Monge est proposé pour remplacer M. Leva. Tous les membres sont élus par applaudissements. Werner Mader, président, membres : Françoise Clerc, Jean-Jacques Butty, Olivier Monge et Jean-Louis Guignard, président USN, membre de droit.

Finance d'entrée et cotisation annuelle

Le comité propose le statu quo, soit :

| | |
|-----------|--|
| Fr. 50.00 | admission |
| Fr. 30.00 | Cotisation annuelle |
| Fr. 50.00 | taxe d'absence pour une société non présente à l'AG et non excusée |
| Fr. 10.00 | taxe d'absence pour une Société non présente à l'AG mais excusée. |

Ces montants sont acceptés à l'unanimité.

Compétence financière du comité

Le caissier propose d'augmenter la compétence financière du comité de Fr. 2'000.-- à Fr. 3'000.-- pour cette année.

Proposition acceptée par applaudissements

Article 15 des statuts

Lors de l'AG, une société absente et excusée n'est pas amendée mais paie « une taxe d'absence ».

Une société absente et non excusée paie également une taxe d'absence.

Votation : pour 55 – contre 2 – abstentions 2

Monsieur le Syndic, prend la parole et remercie toutes les sociétés présentes

Il évoquera surtout 2 points :

L'affichage : il admet que c'est un problème pour les sociétés. Mais de là à dire qu'il y a une absence de contrôle de la municipalité n'est pas tout à fait correct. La police municipale a d'autres priorités et le manque de fair play de certaines sociétés de l'USN pose des problèmes.

Le préau du Rocher : plusieurs sociétés ont demandé à la municipalité la réouverture du préau après les heures d'école et les week-ends lorsqu'il y a des manifestations.

Monsieur le Syndic pense qu'il faut favoriser le dialogue. Une rencontre est prévue afin de satisfaire au mieux tout le monde.

Centre sportif de Colovray : le partenariat conclu pour le centre sportif avec le privé devrait coûter moins cher pour l'avenir, ce qui est bénéfique pour la commune.

Région : Il constate que bon nombre de membres de nos sociétés locales nyonnaises viennent de la région mais, pour l'instant, Nyon supporte tous les frais d'infrastructures qui sont anciennes et qui doivent absorber une population résidente en augmentation. Il y a donc un déficit d'installations. Il faudra mettre les bouchées doubles pour rattraper ce retard, mais il faudra du temps. Il espère que la région pourra participer à certains frais, ainsi que le canton.

Nyon a une identité forte, notamment grâce à son tissu associatif qui est très important. Il remercie Jean-Louis Guignard, président inoxydable, ainsi que tous les membres du comité.

Il souhaite plein succès à toutes les sociétés pour leurs activités futures.

Divers

Le Président informe l'assemblée que le contrat des bus se termine en novembre prochain avec la société d'assurances Fortuna. Cette société étudie quel genre de bus elle pourrait mettre à disposition en fonction des nouvelles directives de la circulation routière pour les conducteurs de bus de plus de 9 places

Une nouvelle directive sera établie pour les conducteurs. Il faudra un permis professionnel, sauf pour les bénévoles (membres des sociétés par exemple).

Le problème des permis (surtout à l'étranger) est relevé. Les lois ne sont pas toutes identiques dans les pays avoisinants. La société en charge de ce matériel envisage de mettre à disposition 2 à 3 minibus. Une information sera diffusée.

Mme Frasnetti et M. Pierre Dénéreaz, responsables, tiennent à souligner les bons contacts avec les sociétés utilisatrices et que tout se déroule bien.

Propositions individuelles et divers

Jean-Paul Savary (Vélo club) nous informe qu'il y aura le championnat Suisse de la montagne le 31.07.2011. Il est à la recherche de bénévoles. Ses coordonnées sont sur leur site internet accessible depuis le site USN.

Fin de la séance à 20h10

PV tenu par Marie Eva Giardiello, vice-présidente